

a battu en retraite vers Zamosc, après avoir subi une perte de 34 hommes. Krubieszow, ayant été évacué par les Russes, a été occupé sans restriction par les insurgés.

Naples, 15 février.

Le meeting annoncé ces jours derniers en faveur de la Pologne n'a pas eu lieu, mais hier soir une centaine d'individus ont commencé à parcourir les rues aux cris de : Vive la Pologne ! Aux premières sommations de la police, l'attroupement s'est dispersé.

Gènes, 16 février.

Un meeting a eu lieu ici en faveur de la Pologne. Peu de personnes y ont pris part. Aucun appareil de force publique n'avait été déployé. Les discours prononcés ont été d'abord mesurés. Mais un orateur ayant proposé de venir en aide à l'insurrection par des moyens matériels, la police a dissous la réunion. La tranquillité n'a pas été troublée.

Rome, 15 février.

Le feu a éclaté ce matin, à six heures, au théâtre Alibert. L'incendie est très-violent et le dommage considérable. Les pompiers et les soldats français et pontificaux sont occupés à se rendre maîtres du feu.

Cracovie, 16 février, 8 h. 40 matin.

Langiewicz est à Stupia ; son corps est bien organisé. D'après des nouvelles de Bolinow, les Russes auraient fusillé les prisonniers polonais et les habitants de la ville. Les mêmes scènes se seraient produites à Siemiatyca.

New-York, 5 février.

Le général Grant est arrivé devant Wisconsin.

Le bruit court que les confédérés ont subi un échec devant le fort de Donison.

New-York, 5 février.

Le blocus est rétabli devant Charleston. Le sénat de Washington a rejeté par 34 voix contre 9, la proposition hostile à l'intervention française au Mexique, qui lui avait été présentée.

Londres, 16 février.

Le Times reconnaît l'importance de l'engagement qui a eu lieu devant Charleston, mais il ne croit pas que le Sud y ait gagné le droit d'importation libre pendant soixante jours.

Le Morning-Post dit que la suspension du blocus pendant quelques heures ne le terminera pas, et que ce fait n'oblige pas les Etats-Unis à le notifier aux Etats neutres comme le prétendent les confédérés.

LES IMPRUDENCES DE LA TÉLÉGRAPHIE.

La télégraphie est un peu comme la langue d'Esopé : à la fois ce qu'il y a de meilleur et de pire, pouvant faire, selon la manière dont on s'en sert, le plus grand bien ou le mal le plus irréparable. C'est probablement cette considération qui a déterminé la plupart des Gouvernements européens à exercer sur les dépêches transmises par cette voie, sinon un contrôle absolu et direct, du moins une certaine surveillance, en exigeant des expéditeurs de ces dépêches, entre autres garanties, la constatation de leur identité, et lorsque ces dépêches sont destinées à la publicité, l'indication de leur caractère exclusivement privé.

Généralement ces garanties agissent comme préservatif contre l'afflux des fausses nouvelles, et au besoin aident la justice dans la répression de ce délit quand il est commis ; mais il faut constater que ces garanties, très sérieuses quand il s'agit de dépêches intérieures, perdent quelque peu de leur efficacité quand il s'agit de dépêches internationales. Dans ce cas, les recherches d'origine sont bien plus difficiles et les moyens de répression beaucoup plus incertains, sinon tout-à-fait illusoire. Comment contrôler, en effet, une dépêche de Liverpool ou de Londres, men-

tionnant des bruits en circulation dans ces villes et transmise au Havre ou à Paris à de simples particuliers qui la font circuler chez leurs amis ou même lui donnent par l'affichage une publicité plus impartiale et plus universelle à la fois ? Il y a là évidemment un danger réel contre lequel il est bon que le public se tienne en garde et sur lequel l'autorité a constamment son attention dirigée.

Un fait qui s'est passé il y a quelques jours à peine, donne à nos réflexions un intérêt d'actualité.

A l'arrivée en Angleterre du paquebot anglais *Hibernian*, qui avait quitté New-York le 30 janvier, des dépêches télégraphiques parlant de Liverpool et rayonnant sur le continent annonçèrent, d'après des journaux américains, que les Français avaient éprouvé devant Puebla une sérieuse défaite par suite de la sortie de la garnison mexicaine de cette ville, et qu'une division française surprise par la cavalerie mexicaine près de Rio-Secco avait été défaite et avait perdu 1,500 hommes.

Ces bruits étaient de la plus haute invraisemblance, pour les personnes qui se donneraient la peine de confronter les dates ; mais, sur cent lecteurs, quatre-vingt-dix ou ne peuvent ou ne veulent pas faire ces constatations. La nouvelle la plus invraisemblable est prise comme parole d'évangile ; les inventions de la malveillance sont propagées par la sottise et ont fait leur chemin quand la rectification arrive. La nouvelle du prétendu échec des Français au Mexique parvint donc au Havre, comme dans les principales villes du continent, le mercredi, et y fut un moment affichée. Hier, les journaux anglais nous sont arrivés avec la même dépêche ; mais la lecture du texte anglais nous a bientôt démontré son caractère apocryphe. Voici, en effet, comment elle est conçue :

« Des avis reçus ici (à New-York) de Vera-Cruz à la date du 9 dernier (ult.), constatent que le bruit courait, etc., etc. Les avis reçus à New-York le 30 janvier, et indiqués comme du 9 dernier, remontent donc au 9 décembre. — Or, nous étions en possession en Europe, au moment où cette dépêche fut transmise, d'avis directs du Mexique, voie de la Havane, du 27 décembre ; et le lendemain le paquebot français *Louisiane* nous en donnait du 17 janvier. Admettons même qu'il y eût une faute dans le journal anglais, et qu'au lieu du 9 ult. il fallut lire 9 inst., ces prétendues nouvelles mexico-américaines seraient primées par celles du 17 janvier par *Louisiane*. Et, en effet, ces nouvelles du 17 janvier ne disent absolument rien de ces prétendus échecs de nos armes.

Si nous insistons sur ce fait, que nous avions tout d'abord cru plus sage de passer sous silence, c'est qu'il peut se reproduire et jeter dans les affaires certaines perturbations dont de nombreux et respectables intérêts seraient probablement les victimes. C'est au public à se tenir en garde contre ces bruits sans garanties et sans responsabilité sérieuse. Quant à l'administration, elle connaît ses devoirs, et en toute circonstance elle les accomplit avec prudence et fermeté.

E. MOUTTET.

COMPAGNIE FRANÇAISE
DES COTONS ALGÉRIENS
(Société anonyme)
Créée par acte passé devant M^{rs} Philéas VASSAL et son collègue, notaires à Paris.
CAPITAL SOCIAL :
VINGT-CINQ MILLIONS DE FRANCS
Divisé en 4 séries
De 12.500 actions de 500 fr. chacune.
Emission de 25,000 actions formant les deux premières séries.
La Compagnie Française des cotons algériens, en dehors du but national qu'elle se propose et qui lui a valu les encoura-

gements de l'administration supérieure, réunit toutes les conditions d'un placement exceptionnel :

1^o Elle offre la sécurité absolue du gage, son capital devant toujours être représenté par des valeurs immobilières indiscutables ;

2^o Les revenus de son exploitation lui assurent des dividendes importants ; 11 % environ pour les cultures cotonnières seules ;

3^o La mise en produit de ses terres aura pour effet certain l'accroissement considérable de leur valeur.

CONSIDÉRATION PARTICULIÈRE.

La Compagnie est mise purement et simplement au lieu et place des fondateurs qui ne recevront, pour leur intervention, que le remboursement de leurs frais et dépenses justifiées.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

La souscription sera close dès que les 25,000 actions formant la première émission auront été souscrites.

Les souscriptions reçues le dernier jour seront seules soumises à une réduction proportionnelle.

Les versements auront lieu de la façon suivante :

100 francs en souscrivant ;
150 francs à la répartition, et le surplus au fur et à mesure des besoins de la Société.

Tout appel ultérieur de fonds devra être annoncé un mois au moins avant l'époque fixée pour le paiement.

Les versements porteront intérêt à 5 % pendant la période des travaux de mise en culture des terres.

Les souscriptions seront reçues chez MM. LES FILS DE GUILLOU JEUNE, banquiers de la Compagnie, 50, rue de Provence, à Paris.

On peut verser à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France et leur adresser les récépissés.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

SOUSCRIPTION NATIONALE en faveur des ouvriers cotonniers sans travail.

12^{me} LISTE.

MM.	fr. c.
Les ouvriers de M. L. Cordonnier (produit de la 4 ^e semaine)	103 30
Les contre-maitre et ouvriers de la filature Pin-Bayart	60

Total 163 30

Listes précédentes 44,063 61

Total général 44,226 91

On nous adresse la lettre suivante. Comme elle offre un intérêt local, nous l'insérons textuellement.

Le projet dont il est ici question nous paraît présenter des avantages pour la circulation et l'embellissement de cette partie de la ville.

Monsieur le Directeur,

Roubaix tend chaque jour à prendre de l'extension ; l'agrandissement de son territoire est la conséquence du progrès industriel, de son importance commerciale, de la campagne disparait devant la ville qui avance à grands pas ; les champs, les fermes, etc., reculent devant la fabrique les constructions nouvelles se multiplient à l'envi.

Ces sortes de développement sont toujours l'objet de longues et difficiles discussions.

Je vous prie, M. le Directeur de vouloir bien accueillir quelques observations sur un quartier qui a beaucoup d'avenir par sa position : celui de l'Abattoir.

Je profite de la session du Conseil

municipal pour émettre une idée que je crois utile.

Ce quartier manque de débouchés. — pour arriver à l'Abattoir, il faut faire un grand détour. C'est un inconvénient, et même un danger ou au moins un empêchement pour la circulation, car les voitures des bouchers et les bestiaux sont forcés de traverser des rues déjà encombrées ; c'est, de plus, une perte de temps.

L'église de Notre-Dame a été érigée pour desservir tout un quartier de la ville.

Le but n'est pas complètement rempli.

Dans l'exercice du culte, il y a une mission pénible : l'inhumation.

Le clergé de notre cité a, lui aussi, un chemin fort long à parcourir pour arriver au cimetière.

Il serait facile, selon nous, de faire disparaître ces inconvénients et de donner à un quartier populeux des moyens de communications plus faciles, et nous dirons même indispensables.

L'administration, montrant en cela une initiative dont on doit lui savoir gré, a voté le prolongement de la rue Pelart qui aboutit à la rue du Collège. L'exécution de ce projet, par les voies qu'elle ouvrirait, permettrait d'élever des constructions sur plus de cinq hectares de terrain.

Un autre tracé partant de la rue Pelart et arrivant droit sur le chemin de l'Ommelet et par conséquent près de l'Abattoir et, delà, au cimetière est le complément indispensable d'un projet dont l'administration a reconnu l'utilité et qu'elle a commencé à mettre à exécution.

La dépense à faire n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire ; le plus fort est fait du reste, on n'attend plus que l'expropriation.

Il reste peu de chose à faire sur une longueur de 5 à 600 mètres de rues à ouvrir à partir de la rue du Collège. Il y a, il est vrai, une maison et un verger à exproprier.

La ville pourrait faire comme on a fait à Lille pour la rue Impériale : exproprier et revendre par bâir.

L'avantage de ce projet est clair : communication avec l'Abattoir, avec le cimetière, même avec le canal projeté ; avantage dont profiteraient plus de dix mille habitants.

Cette rue ouverte, les constructions ne tarderaient pas à s'élever, filatures, tissages, teintureries auraient là une belle position, et, de plus, l'eau du nouveau canal, et les ouvriers à proximité.

J'ai cru pouvoir donner cette idée, qui du reste, a dû venir à l'esprit de tous ceux qui ont examiné cette partie de la ville.

Je suis etc. « Un abonné. »

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 16 courant, a condamné à cinq ans de prison, 3,000 francs d'amende et cinq ans de surveillance, pour escroqueries et abus de confiance, le nommé J.-L. Allumiez fils, de Roubaix, récemment sorti de la maison de détention de Loos où il avait subi une condamnation de cinq ans pour faux en écritures commerciales et privées.

On lit dans *l'Industriel*, de Mulhouse :

La grande réunion des manufacturiers du Haut-Rhin, qui a eu lieu ce matin à Mulhouse, a eu pour résultat la nomination d'une commission spéciale, chargée d'aviser aux moyens d'atténuer les effets de la crise cotonnière dans notre département. Cette commission prendra le titre de Comité central et se mettra en rapport avec des sous-comités, dont elle convoquera la formation dans d'autres localités industrielles du rayon.

Dans cette réunion, il a été unanimement résolu qu'on réduirait les heures de travail dans les ateliers, pour cause d'encombrement de marchandises.

Il y a déjà plus d'un an qu'on avait annoncé que le ministre du commerce met-

trait à l'étude la question de l'uniformité des usages commerciaux de terre, de terme et d'escompte pour les marchandes. Les Chambres de commerce avaient été consultées ; mais la question paraissait avoir été écartée ou oubliée. Nous apprenons, dit le *Nouveliste de Rouen*, qu'elle va être reprise. La conférence chargée d'examiner cette question commencera ses travaux le lundi 16 courant au ministère du commerce. La plupart des Chambres de commerce y seront représentées par des délégués.

Si la température exceptionnelle dont nous jouissons depuis deux mois, dit le *Pays*, continue à se maintenir dans cet état, il est certain que l'hiver de 1862-63 prendra place dans les fastes météorologiques parmi les hivers les plus doux qu'il y ait eus en France.

Paris, dont la position, au point de vue climatique, est si défavorable, n'est pas habitué à voir décembre et janvier sans neiges ni glaces ; c'est un privilège qui semble réservé jusqu'à présent à Hyères et à Nice.

On a remarqué d'ailleurs que, durant une période de temps relativement assez courte, les hivers doux s'étaient reproduits à des intervalles très rapprochés. On se souvient de la benignité des hivers de 1846, 47 et 48.

En 1811, l'année de la comète et des vins généreux, la température s'adoucit dès le commencement du mois de février, mais le mois de janvier avait été froid, ainsi qu'en 1846 et 1847, et nous croyons qu'il faudrait remonter bien en arrière pour trouver une saison d'hiver semblable à celle dont nous sommes témoins.

En présence de cette rapide succession d'hivers doux, plusieurs personnes se sont demandé si le climat de la France n'avait point changé.

Notre savant astronome, M. Arago, avait soutenu l'affirmative. D'après lui, le climat de la France, depuis la période historique commençant à la domination romaine, aurait subi des variations très sensibles. Des témoignages authentiques et notamment la description faite par l'empereur Julien de l'un des hivers que l'on éprouvait habituellement à Paris, paraissent donner à son affirmation une irréfutable autorité.

Mais M. Schouw, le créateur de la géographie botanique, M. de Gasparin, M. Dureau de La Malle, M. Alphonse de Candolle, l'un de nos botanistes les plus distingués, ont soutenu l'opinion contraire, et les preuves dont ils ont étayé leur raisonnement semblent, en l'état actuel de la science météorologique, défler toute réfutation.

De telle sorte que la question n'est pas encore résolue et selon M. Ch. Martins, elle ne peut pas l'être.

Elle ne peut pas l'être parce que l'histoire et la météorologie ne fournissent aucun moyen de vérification. Dans quelques siècles, lorsqu'on possèdera de longues séries thermométriques, faites avec des instruments soigneusement vérifiés, la réponse à cette question sera aussi simple que péremptoire.

Juste à on ne peut rien préciser, rien affirmer.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 février 1863.
Sommes versées par 119 déposants, dont 21 nouveaux. fr. 12,499
27 demandes en remboursem^{ts} 5,126 64
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Requiart-Screpel et Charles Bourbier, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 9 au 15 février 1863 inclus.
NAISSANCES.
20 garçons, 18 filles.
MARIAGES.
Du 9 février. — Entre Léonard Blondeil,

du cocher, les retenait d'une main vigoureuse ; mais à l'endroit le plus rapide, l'un des deux trebuchas et entraîna l'autre. Cet accident aurait eu peut-être des conséquences très graves, si Klinting, accouru avec ses gens, n'avait retenu les chevaux et conduit heureusement la voiture jusque dans la plaine.

Le jeune homme et les deux autres voyageurs qui l'occupaient, un monsieur d'un certain âge et une jolie dame un peu effrayée, se confondirent en remerciements des plus chaleureux ; et Klinting, économe, mais hospitalier, leur répondit d'un ton simple et franc :

« Madame et messieurs, vous ne pouvez continuer votre route avant d'avoir des chevaux frais ; si vous ne dédaigniez pas la modeste maison d'un campagnard, nous nous ferons un véritable plaisir de vous héberger en attendant. »

Le monsieur âgé accepta avec reconnaissance, déclina ses nom et qualité et présenta ses deux compagnons : c'était le bailli Thorsen, se rendant aux eaux de Stromstad avec sa fille et son futur gendre, le bourgmestre Bundler.

« Votre humble serviteur ! » répondit Klinting en s'inclinant ; et dans son empressement à conduire les voyageurs sous son toit, il oublia de se faire connaître. Après avoir donné à la hâte des ordres touchant la voiture, il marcha devant, à côté du bailli, et eutima un entretien si intéressant sur l'agriculture que Thorsen, émerveillé de son savoir, ne songea pas non plus à lui demander son nom.

L'admirable situation de Skogeborg enchanta nos voyageurs, et ce ne fut pas sans un certain orgueil que le propriétaire les conduisit par mille détours au chemin très-bien entretenu aboutissant à sa maison.

A cause de la chaleur excessive, les portes du salon étaient ouvertes, et nos trois amis crurent entrer dans un temple de la paix, tant l'aspect en était doux et riant.

Cette jolie pièce, avec ses hautes fenêtres ouvertes, les lilas et les rosiers plantés en face et les fleurs qui s'épanouissaient à l'intérieur dans des vases élégants, produisait par elle-même une impression très-agréable ; et rien n'était enchanteur comme le contraste de ce calme avec le mugissement sourd du torrent qui se brisait contre le mur d'enceinte de la propriété. D'une pièce voisine s'échappaient les sons d'une mélodieuse voix de femme, mêlés aux simples accords d'une guitare.

« Edith ! cria Klinting. Viens, mon enfant, voici des étrangers ! »

A ce nom d'Edith, un frisson saisit Gothard, et bientôt il fut comme pétrifié en voyant une jeune femme s'avancer, légère et gracieuse, une guitare à la main et dans le trouble le plus charmant.

« Edith ! Edith ! Edith ! ce là cette frêle créature qui parcourait autrefois les rues avec son père aveugle, recueillant des aumônes dans son tablier ? Edith-ce celle qu'il avait aimée, dont il avait détruit le repos, et que le bonheur d'une nouvelle affection payée de retour lui avait fait oublier ? « Oui ! » lui répondit la voix de sa conscience, et d'ailleurs les paroles du vieillard lui ôterent jusqu'au moindre doute.

« Je me nomme Klinting, dit ce dernier ; et voici ma chère et bonne nièce Edith, qui partage ma solitude et embellit mes vieux jours. »

Puis s'adressant à Edith et lui présentant les voyageurs :

« Le bailli Thorsen, sa fille et — pourquoi te détournes-tu, mon enfant ? tu ne

trouves pas indisposée, sans doute ? — et son futur gendre, le bourgmestre Bundler. — Un bien jeune homme ! ajouta-t-il mentalement.

« Il est, dit le bailli, le suppléant d'un veillard dont la mort le rendra le premier magistrat de M... »

« De M... ? répéta Klinting, et il regarda involontairement sa nièce.

Pâle comme la mort, elle s'appuyait contre une table et semblait s'y retenir de toutes ses forces pour ne pas tomber. Du premier coup d'œil elle l'avait reconnu, lui pour qui elle souffrait depuis six ans et qu'elle revoyait aujourd'hui le fiancé d'une autre !

« Qu'as-tu, Edith ? Est-ce lui ? Parle, mon enfant ! » lui dit son oncle à l'oreille.

Un violent tremblement agitait le veillard ; son front éleve se couvrait de plus menaçants, et ses yeux lançaient des éclairs qui eussent foudroyé Gothard, s'il n'avait tenu ses regards baissés.

« Oui, mon oncle, murmura-t-elle en approchant de ses lèvres la tête de Klinting. Si tu m'aimes, si tu attaches quelque prix au bonheur de notre avenir, ne fais point d'éclat. Il ne faut pas qu'il rougisse devant... sa fiancée. »

Pour l'amour de celle qu'il chérissait plus que tout au monde, Klinting se maria.

« Je vais, dit-il au bailli, faire atteler mes meilleurs chevaux pour vous conduire jusqu'à la station prochaine. »

Thorsen avait assisté avec la plus grande surprise à cette scène étrange, et, sans soupçonner la vérité, il présentait en tremblant l'existence d'un secret entre Gothard et la jeune femme. Il fut donc aussi joyeux de quitter Skogeborg qu'il

l'avait été en rencontrant un asile si agréable.

Et Hortense, qu'éprouvait-elle ? Elle était là immobile et comme anéantie : un simple coup d'œil sur Gothard lui avait appris qu'il était coupable.

Ses yeux se rempissaient de larmes brûlantes, et une rougeur enflammée couvrait ses joues. Edith, dès qu'elle eut repris un peu de calme, s'approcha d'elle avec l'expression de la plus pure et de la plus touchante sympathie, et s'excusa d'avoir négligé si impoliment ses devoirs de maîtresse de maison. Hortense ne répondit point ; mais, incapable de résister à l'affectueux intérêt qui se lisait dans le regard limpide et ouvert d'Edith, elle appuya sa tête sur le sein de la noble jeune fille et y cacha ses pleurs.

Bientôt Klinting revint annoncer que tout était prêt pour le départ. Alors Gothard parut s'éveiller en sursaut d'une pénible léthargie, et s'approcha d'Edith, tandis que le bailli et Hortense suivaient leur hôte :

« Edith ! Edith ! qu'ai-je fait ? s'écria-t-il, en proie à la plus violente agitation. Tu avais sur mon cœur les droits les plus sacrés, et il appartient à une autre. Oh ! Dieu, pourquoi l'être dérobée avec tant de soin à mes regards, qui l'ont cherchée si douloureusement, hélas ! dans les premières années ? »

« N'en parlons plus, Gothard, dit-elle d'un ton résigné, en lui tendant la main avec une fraternelle bienveillance. Ta faute envers moi est notre faute commune. — Et à ces mots une vive rougeur couvrit ses joues. — Nul serment obligatoire ne l'enchaînait à moi, et, ne pouvant devenir la compagne de ta vie, je n'ai pas voulu te revoir. Maintenant, adieu ! aime

plus fidèlement la belle rose qui fleurit à tes côtés. — Edith priera pour votre bonheur. »

Elle l'entraîna doucement jusqu'à la porte, puis courut à sa chambre, où son émotion, violemment contenue, se fit jour par des larmes.

Et nos voyageurs ? d'étranges impressions s'étaient emparées d'eux. Chacun fuyait le regard de ses compagnons, et, tandis qu'ils se dirigeaient vers la voiture d'un pas lent et grave et sans proférer une parole, il semblait à l'honnête bailli qu'ils étaient aussi embarrassés que s'ils n'eussent eu tous les trois pour vêtements que des feuilles de vigne.

Quand on eut pris congé du maître de cette maudite maison, Thorsen aida lui-même sa fille à monter en voiture et prit place à côté d'elle.

« Assieds-toi là en face de nous, dit-il assez brusquement à Gothard ; le domestique peut bien conduire sans que tu sois sur le siège. »

M^{me} ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

Beaucoup de personnes ne peuvent tolérer l'huile de Foie de Morue ; qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût et son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le Sirop de Ruffot iode, préparé à froid, de M. GRIMAUD, comme la remplaçant avec avantage.